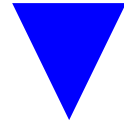


8.888

JUILLET 2004 - N°3



La lettre aux 8.888 habitants de la communauté de communes Pays de Lapalisse

LA ZAE « SUD ALLIER »

EDITORIAL DU PRESIDENT



Le Pays de Lapalisse, une réalité à laquelle nous devons tous croire. Cette Communauté est l'outil indispensable pour transformer notre territoire et préparer son avenir dans les domaines les plus variés, certes imposés par le législateur, mais dont la réalisation n'était pas possible au seul niveau communal.

La Communauté de Communes mutualise au plus près de chacun d'entre nous les moyens nécessaires à la création ou à la modernisation de nouveaux équipements de notre cadre de vie, dans le respect de l'indépendance de chacun des quatorze conseils municipaux qui composent notre collectivité.

La vie quotidienne, l'animation locale et l'entretien courant restent du domaine communal qui, dans le cadre du transfert de charges a conservé ses prérogatives et les moyens de les assumer.

Les investissements lourds, leurs études et conception financière (l'ingénierie) sont les moyens mis à la disposition des communes par la Communauté de Communes.

Si chacun assimile ces données simples, notre territoire et notre mode de vie connaîtront un développement harmonieux.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Après le rachat des établissements FLECHARD par la Société TVE 42, ce fut en mars 2004 la reprise des locaux GAMMVERT par la société AGROSERVICE. Ces deux implantations en ZAE de « Rosières » constituent un socle intéressant de développement futur, tant au niveau immobilier professionnel qu'en terme d'emplois créés.

Au cours du second semestre 2004, deux autres projets d'installation devraient être concrétisés à « Rosières », assurant une occupation quasi-complète de cette zone.

En ce qui concerne la ZA « Près de la Grande Route », de nombreux contacts sont noués qui devraient à terme être récompensés. Les efforts portés sur ce secteur sont intenses et soutenus ; ils constituent cependant un travail de longue haleine, qui portera ses fruits à l'approche de la mise en service de la future déviation RN7, promise par l'Etat en 2005.

L'aérodrome Lapalisse/Périgny n'est pas en reste ; aux installations existantes, va venir s'ajouter une activité complémentaire liée à la maintenance aéronautique, alors que le lourd projet de village aéronautique est toujours activé, en phase d'étude.

Conscient que le développement économique constitue la condition sine qua non d'un avenir radieux pour notre territoire, l'exécutif de notre structure met toute son énergie pour créer les conditions favorables qui permettront à terme de concrétiser les implantations encore à l'état de projets.



LE COMITÉ D'EXPANSION ÉCONOMIQUE DE L'ALLIER MOBILISÉ A LAPALISSE



À l'invitation de M. Bernard LE PROVOST, membre du Comité Directeur du Comité d'Expansion Économique, celui-ci a tenu son Conseil d'Administration sous la Présidence de M. Daniel DUGLERY, et en présence de M. PARMENTIER, représentant M. le Préfet.

Il a examiné successivement les dossiers de création d'entreprises puis de développement.

Le Comité d'Expansion se mobilise avec tous ses partenaires afin de rechercher des solutions contribuant au développement économique de notre territoire et y créer de nouvelles activités.

Info importante : le Budget Général 2004 de la Communauté de Communes « Pays de Lapalisse » s'élève :

En INVESTISSEMENT à 4.523.770 Euros
En FONCTIONNEMENT à 2.997.487 Euros

Par ailleurs, 15 autres budgets annexes relatifs aux activités industrielles et commerciales, sont tenus au sein des services communautaires.

AMÉNAGEMENT DES BOURGS 2004 : SAINT-PRIX SUR LE BON RAIL



Dans le cadre de sa compétence « aménagement des bourgs », la Communauté de Communes Pays de Lapalisse a commencé à réaliser les opérations d'amélioration et de revitalisation des bourgs.

Après Servilly, ce sera au tour de Saint-Prix d'inaugurer son espace qualitatif aménagé au bord de l'Andan : une réception de travaux méritée après les nombreuses péripiétés, dont l'inondation totale du site en Novembre 2003, qui ont émaillées ce programme. Composé d'une aire de repos, d'espaces paysagers et arboricoles, d'une mare agrémentée d'un ponton, ce lieu de rencontres et d'échanges prépare le renouveau du cœur de Saint Prix après la déviation de la RN7.

Cette opération d'un montant de près de 186 000 € HT a bénéficié de financements du Conseil Régional, du Conseil Général et de l'Etat au titre du 1% paysage et développement.

PRÉMISSSES D'UN MAILLAGE COMMUNAUTAIRE PAR DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS STRUCTURANTS

- Création d'un terrain de boules à Billezois
- Réhabilitation fonctionnelle des piscines communautaires de Bert et de Lapalisse
- Mise en place d'une passerelle de liaison entre le stade d'honneur de Lapalisse et le futur complexe sportif sur la Commune de Saint-Prix

La mutualisation des moyens de ses membres a permis à la Communauté de Communes d'initier un ambitieux programme de réalisation d'équipements sportifs à dimension intercommunale. Il prévoit de répartir sur le territoire des travaux qu'une commune seule n'aurait pu prendre à sa charge. Ainsi a-t-on pu voir récemment la réalisation d'un terrain de boules à Billezois et la réfection des bassins extérieurs des piscines de Bert et Lapalisse.

Depuis 2002, suite au transfert de compétence, le Pays de Lapalisse se charge également des gros



Réfection de la piscine de Bert



Aménagement du terrain de boules de Billezois

travaux nécessaires à l'ensemble des équipements sportifs, devenus communautaires.

Ainsi, les habitants de notre groupement bénéficient d'installations de qualité accrue, favorables au maintien de la population en milieu rural.

Cette volonté collective se traduit notamment par la construction d'une passerelle d'accès entre l'ensemble stade d'honneur/camping communautaire de Lapalisse et le futur pôle sportif de Saint-Prix. L'ambition de nos élus consiste à favoriser le développement du sport, à l'heure où les installations lapalissoises sont saturées.



PLATEAU SPORTIF A VOS MARQUES, PRÊTS, PARTEZ

Cette fois, c'est parti, le nouveau plateau sportif extérieur va être réalisé de Juin à Septembre. Situé à proximité du gymnase et du groupe scolaire Lucien Colon, il remplace les installations actuelles vétustes, dans un périmètre restreint qui nécessite la recherche de solutions techniques innovantes.

L'objectif est de proposer un lieu multi-activités répondant aux besoins des collégiens et des clubs sportifs, comprenant une piste d'athlétisme et ses aires de sauts et de lancers ainsi qu'une aire d'évolution composée de terrains de hand-ball, de basket-ball.

Ce programme de travaux d'un montant de 215 000 € HT sera cofinancé par le Conseil Régional d'Auvergne, le Conseil Général de l'Allier et la Communauté de Communes Pays de Lapalisse.

LE CŒUR DE VILLE DE LAPALISSE EN PLEINE MUTATION

Après une longue phase d'étude, le programme d'aménagement de la Place Général Leclerc qui s'inscrit dans la politique communautaire d'aménagement des bourgs, débute cet été pour s'achever en 2006.

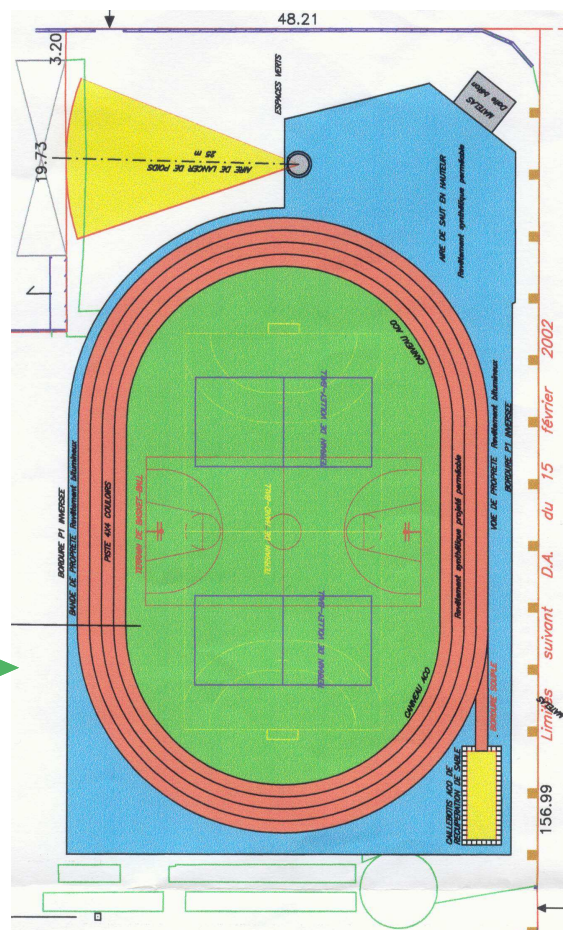
Prélude à une mutation profonde du cœur de ville lapalissois, cette réalisation prépare l'ouverture prochaine de la déviation de la RN7.

La première phase de travaux actuellement en cours, consiste en la création d'un porche reliant la place et l'actuelle RN7. Dès septembre prochain, un parking ombragé doté de toilettes publiques auto-nettoyantes sera réalisé derrière l'Office de Tourisme communautaire.

La rénovation de la Place proprement dite interviendra entre septembre 2005 et juin 2006 pour fournir une Place de marché à la mesure de la demande de l'habitant de la Communauté de Communes et permettre des animations estivales.

Des cofinancements du Département et de la Région, de l'État au titre du 1% paysage et développement, ainsi que des fonds européens (FEDER) ont été obtenus.

JUILLET 2004 - N°3



STADE DE FOOTBALL À ST-PRIX : LE RENOUVEAU D'UN CLUB

Pour pallier au manque de terrains sur le territoire de la communauté de communes d'une part, et pour redonner un hébergement décent à l'AS Saint-Prix devenue nomade du ballon rond suite aux travaux de déviation de la RN7 d'autre part, les élus du Pays de Lapalisse ont décidé l'aménagement d'un complexe sportif de dimension intercommunale.

Il comprend un ensemble vestiaires-tribunes, un accès sécurisé pour les joueurs et arbitres ainsi qu'un éclairage nocturne, répondant tous aux normes de la catégorie 4 de la hiérarchie instituée par la fédération française de football.

Le chantier en cours de réalisation, devrait être fonctionnel avant la fin de la saison 2004-2005.

AMÉNAGEMENT DES BOURGS

Pour répondre au souhait des élus des communes membres d'une réalisation rapide de ce programme, la communauté de communes a décidé de le conduire au rythme de trois aménagements par an. Après Saint-Prix, Servilly et Isserpent, voici venu le tour des communes de Bert, Périgny et Saint-Christophe. A Bert il est prévu la rénovation de la place principale, à Périgny la réalisation d'une aire qualitative autour du lavoir, et à St Christophe l'aménagement du jardin de l'église et du point tri sélectif. Ces opérations devraient se prolonger jusqu'au premier trimestre de l'année 2005, de plus amples informations seront développées dans le prochain numéro du 8888.

EN PHASE DE LANCEMENT

ÉTUDE



PROGRAMME ESTIVAL

de l'Office de Tourisme

Randonnées, soirées de diaporama et expositions au programme des festivités :

Du 6 au 31 juillet

Office de tourisme : *Expositions*

Les Aquarelles de Mieke Haesevoets

Judi 22 juillet

Randonnée à thème : Les Vérités de Lapalisse

13h30 : Rendez-vous à l'Office de Tourisme

17h : pot de l'amitié

Du 3 au 28 août :

Office de tourisme : *Expositions*

Les Aquarelles d'André Hellemans

Vendredi 6 août

Randonnée à thème : Le Pont de La Vallée

14h : Rendez-vous à l'Office de Tourisme

17h : pot de l'amitié

Vendredi 13 août

Randonnée à thème : Découverte de Le Breuil

13h30 : Rendez-vous à l'Office de Tourisme

17h : pot de l'amitié

Vendredi 30 juillet

20h30 : Office de tourisme

Soirée contes et légendes :

« *Le Bourbonnais* » diapositives projetées en fondu enchaîné, commentées en direct par M. Gaston Pic, enfant du Bourbonnais.

Judi 5 août

20h30 : Office de tourisme

Soirée contes et légendes : Promenade médiévale « Hier et aujourd'hui » : Les aventures d'un lapalissien du 17^{ème} siècle, racontées par M. Gaston Pic, enfant du bourbonnais.

Samedi 18 et dimanche 19 septembre :

Journées européennes du patrimoine

L'Office de tourisme édite tous les trimestres un calendrier des animations du Pays de Lapalisse. N'hésitez pas à venir vous le procurer. (version complète sur www.cc-paysdelapalisse.fr)

Contact : Office de tourisme - 26 rue Winston Churchill - Tél. : 04 70 99 08 39
Fax : 04 70 99 28 09 - Mail : office.tourisme@cc-paysdelapalisse.fr

RANDONNÉES ET SIGNALÉTIQUE

Pour faciliter le repérage sur les 37 circuits de randonnée du Pays de Lapalisse recensés sur la nouvelle carte IGN de la série « Loisirs de plein air », des flèches directionnelles ont été disposées sur tous les parcours. Elles comportent le nom du circuit et le nombre de kilomètres restant, et complètent le balisage jaune spécifique des PR (petites randonnées).

Un panneau général, présentant l'ensemble du réseau de sentiers, vient également d'être installé dans chacun des bourgs. Prochainement à chaque départ, sera implanté un panneau présentant le circuit et les sites touristiques qu'il dessert.



JUILLET 2004 - N°3

DE NOUVEAUX HÉBERGEMENTS

TOURISME

Afin de diversifier leur offre d'hébergement, les deux campings communautaires, ouverts jusqu'en septembre, se sont dotés de six « mobilhomes » 4-5 places, entièrement équipés, avec notamment une terrasse et des meubles de jardin.

Il s'agit d'une part du camping de Lapalisse en bordure de Besbre, récemment réhabilité (en cours de classement 3 étoiles) et du camping de Bert (2 étoiles) d'autre part, situé à proximité du plan d'eau et de la piscine.

En 2003, six chalets familiaux labellisés Gîtes de France avaient déjà été installés à Lapalisse. Un total de 66 emplacements campeurs sont disponibles sur les deux sites.



Les 4 mobilhomes au camping de Bert

LE GITE DE BERT

Ce gîte d'étape deux épis, d'une capacité de seize personnes est composé de cinq chambres, d'un séjour et d'une cuisine; il est équipé d'un lave linge, lave vaisselle, micro-ondes, de trois télévisions...

« Positionné sur le GR3, la clientèle est composée de beaucoup de pèlerins et de marcheurs de passage » commente Mme Deligeard, gérante des structures communautaires de Bert. Les habitants utilisent également ce lieu pour loger leurs proches lors de réceptions, principalement les mariages.



A DECOURVIR

LE CIRCUIT DES CRETES À SAINT-PIERRE-LAVAL

16km600 - Départ Le Bourg - Niveau : difficile

Paysages très vallonnés et variés vous attendent. Vous longerez de paisibles ruisseaux « Le Jolon », « Le Gouttelange ». De magnifiques points de vue sur la Montagne Bourbonnaise, la plaine de Lapalisse et de ses environs, s'offriront à vous.

Forêts de sapins alternent avec Forêts de feuillus (Noyers, châtaigniers, charmes, hêtres) tout au long du parcours.

Vous passerez au point culminant de la communauté de communes situé aux « Grands Bois » à 671 m.

VERS LA CONQUÊTE DE L'OUEST AU CENTRE DE LOISIRS DU PAYS DE LAPALISSE

**J
E
U
N
E
S
S
E
-
A
N
I
M
A
T
I
O
N**

Le thème du « Voyage dans le Temps » retenu cette année, va permettre aux enfants du Centre de loisirs Pays de Lapalisse de partir à la découverte de l'histoire du monde :

Du lundi 05 au vendredi 09 juillet : Les enfants de la Préhistoire

Du lundi 12 au vendredi 16 juillet : l'Egypte des Pharaons (fermé le 14 juillet)

Du lundi 19 au vendredi 23 juillet : Nos ancêtres les Gaulois

Du lundi 26 au vendredi 30 juillet : La vie de Château au Moyen-Age

Du lundi 02 au vendredi 06 août : Vikings et Pirates

Du lundi 09 au vendredi 13 août : La Conquête de l'Ouest

Les activités (9h00—17h30) seront en relation avec ces thèmes.

Les tarifs du centre varient suivant la justification des ressources annuelles du foyer fiscal : de 15 € à 60 € la semaine pour les enfants domiciliés sur le périmètre de la Communauté de Communes et de 25 € à 70 € la semaine pour les enfants extérieurs.

Les activités seront nombreuses : jeux sportifs, piscine, sorties, ateliers informatique, arts plastiques, danse et chant, jeux intérieurs et extérieurs,

cuisine, temps calme, goûter... Les enfants se retrouveront une fois par semaine autour d'un pique-nique. Deux veillées seront proposées au Gîte Rural de Bert : les jeudis 08 juillet et 05 août et deux mini-camps : Isserpent (équitation) du 20 au 23 juillet et Bert (piscine, mini-golf, VTT, pêche) du 03 au 06 août.

Un spectacle aura lieu le jeudi 29 juillet en soirée (film sur grand écran, Salle de la Grenette).



Le centre de loisirs communautaire, basé au Centre socio-culturel du LPA à Lapalisse, accueille les enfants de 4 à 14 ans du 05 juillet au 13 août 2004. Les enfants peuvent être accueillis en garderie à partir de 7h45 le matin et jusqu'à 18h15 le soir. (tarifs : Matin ou Soir : 1,50 €, Matin et Soir : 3,00 €). Renseignements : 04 70 99 76 29.



AU CONSEIL DES JEUNES

PANNEAU DE BASKET A ST-ETIENNE-DE-VICQ

Installé sur le parking de l'école, à proximité de l'église, ce petit équipement à l'initiative du Conseil des Jeunes fera le bonheur des jeunes de la Commune.

BUTS DE FOOTBALL A DROITURIER

Aurélien COUPEL et Mickaël COULON sont allés eux-mêmes défendre leur idée auprès du Maire de Droiturier qui a répondu favorablement à leur projet, ils ont ainsi finalisé ensemble l'installation des buts de football derrière l'école.

THEATRE DES JEUNES DU PAYS DE LAPALISSE

Cette année, les spectacles de Lapalisse et d'Andelaroche ont rassemblé près de 200 personnes. « La Justice » était le thème de la 1^{ère} partie illustrée par les pièces « Le Tribunal des Choses » et « Le Problème », brillamment interprétées par les acteurs. « Le Cambrioleur » et « la Dame Blanche » ont été présentées dans la 2^{ème} partie, sous le signe du frisson et du suspens. Des Intermèdes musicaux en rapport avec les pièces jouées et la chorale du Collège de Lapalisse, dirigée par Madame Marlière, ont également animé la soirée. Parents et amis avaient mis la main à la pâte pour la confection des costumes et la recherche d'accessoires.

A la rentrée, une projection sur grand écran salle de La Grenette, permettra aux jeunes de revoir leurs prouesses, et d'en tirer de précieux enseignements pour améliorer leur jeu d'acteur. Les séances hebdomadaires de répétition reprendront dès septembre : elles comprennent échauffement, expression vocale, travail sur le regard, le toucher et l'espace, improvisations et répétition de pièces et sketches, en vue de spectacles en juin. Renseignements : 04 70 99 76 18.



CONCOURS DE FILM AMATEUR

« LA VIE EN PAYS DE LAPALISSE »

TOUS A VOS CAMESCOPES !

Un concours de films courts - support vidéo, selon deux catégories : adultes et moins de 15 ans est organisé par la Communauté de Communes et son Conseil des Jeunes.

Le thème est le suivant : « la vie en Pays de Lapalisse ». La durée du film ne devra pas excéder 5 minutes. Chaque inscrit fera parvenir à l'adresse de la Communauté de Communes une copie V.H.S ou miniDV de son film avant le 1er septembre 2004.

La projection publique de l'ensemble des films aura lieu le vendredi 17 septembre 2004 à 20h30, salle de la Grenette à Lapalisse.

A cette occasion, le Jury récompensera les meilleurs films courts sélectionnés selon les critères suivants : originalité du sujet, qualité de la prise de vue, efficacité du montage, et créativité. Il est ajouté uniquement pour la catégorie « adulte », le critère de la « valorisation du thème ».

Renseignements : 04 70 99 76 18

5^{ème} FÊTE DES CITROUILLES PRIX SPECIAL POUR LES JARDINIERS LOCAUX

Cette année, la Communauté de Communes a décidé d'ajouter une catégorie supplémentaire à son grand concours de cucurbitacées disputé à l'occasion de la Fête des Citrouilles le Dimanche 17 Octobre prochain à Lapalisse. Ce prix s'adresse uniquement aux jardiniers du Pays de Lapalisse concourant pour le plus gros potiron. D'autres catégories sont au programme : « la grande taille » ayant pour critère la longueur, « l'originalité » réservée aux espèces rares, aux formes insolites, aux couleurs flamboyantes, « la présentation générale du stand », et « la plus belle sculpture et décoration » réservée aux enfants.

Concernant le prix national du grand volume, le record à battre est celui de l'édition 2003 ayant vu la victoire de Fabrice BOUDYO de la Dordogne avec une citrouille de 309 kg, battant de seulement 2 kg la citrouille de Jean-Louis DUCHEZEAU du Cher, vainqueur de l'édition 2002 !

Le grand marché de pays (expositions, dégustations, maquillage, jeux), animé par la Fanfare puis par Jean-Pierre Laurant et son orgue de barbarie, devraient vous enchanter. Le Samedi, vous aurez peut-être valsé au grand Bal de Cendrillon à Servilly avec Gil Orchestra et dégusté la potée des sorcières. Réservations : 04 70 99 32 06 (Amicale des Bénévoles de Servilly).



3^{ème} EDITION « NETTOYONS LA NATURE » EN PAYS DE LAPALISSE INSCRIVEZ-VOUS

Organisée par la Fédération des Jeunes pour la Nature et les Centres Leclerc, l'opération « Nettoyons la Nature » sera reconduite par la Communauté de Communes « PAYS DE LAPALISSE », du 24 au 26 septembre 2004.

L'an passé, une centaine de personnes des communes de Bert, d'Isserpent, de Saint-Christophe et de Saint-Etienne-de-Vicq s'étaient mobilisés sur le terrain.

Ce grand ramassage de déchets sauvages en milieu naturel et urbain requière une mobilisation collective et peut à ce titre être entrepris par les communes, les écoles ou les associations.

Celles désireuses de participer doivent s'inscrire dans les meilleurs délais auprès du pôle animation de la Communauté de Communes (Tél. : 04 70 99 76 18 - Mail : animation@cc-paysdelapalisse.fr), afin de bénéficier de la distribution de diverses fournitures : gants, sacs poubelles, T-shirt ou encore friandises pour les plus jeunes participants.

LA VALORISATION DU PÔLE MULTIMEDIAS DE LA GRENETTE



FORMATIONS, CONGRES, INITIATION À INTERNET, SÉMINAIRES, VISIO-CONFÉRENCE, CONCOURS JEUX VIDÉO, CASSETTES VIDÉO, FILMS...

La salle offre 300 places debout ou 215 assises, elle est équipée d'une scène, bar, cuisine et toilettes.

Le matériel de visio-conférence permet d'inter-connecter deux sites distants via le réseau Numéris, en voix et image. Le vidéo-présentateur offre la possibilité de montrer tout document papier à son interlocuteur. Un PC peut aisément être connecté pour donner à voir tous types de fichiers. C'est l'outil idéal pour la formation à distance, les réunions de travail...

La vidéo-transmission assure la projection sur écran géant des programmes des satellites ASTRA et EUTELSAT en son stéréophonique et image haute résolution. Les programmes du réseau hertzien ou de sources externes (cassette vidéo, etc.) peuvent également être diffusés par ce biais. La projection est assurée par un vidéoprojecteur d'une puissance de 3000 lumens, sur un écran de 5x3,75 mètres.

La sonorisation s'effectue via 4 enceintes de 500W et deux amplis professionnels, accompagnés d'une table de mixage et de micros HF, lecteur CD, platine double-cassette et magnétoscope VHS. Le service Animation se tient à votre entière disposition pour de plus amples renseignements.

CONCOURS DE MOTS CROISÉS- REMISE DES PRIX

"73 PARTICIPANTS"

Telle était la réponse à la question subsidiaire qui a permis au jury de départager les vainqueurs du grand concours de mots croisés et mots fléchés proposé par la Communauté de Communes et la Médiathèque Communautaire. Les gagnants sont les suivants :

1^{ère} : SCHUMACHER Cécile (Bellerive sur Allier)

2^{ème} : TEREYGEOL Alain (Vichy)

3^{ème} : GENOUD Jean-Claude (Saint-Priest 69).

La remise des prix a eu lieu à la médiathèque communautaire par M. LE PROVOST, Président de la Communauté de Communes, entouré d'un verre de l'amitié, en présence des trois lauréats et de Philippe IMBERT, auteur des grilles.

La grille de mots croisés permettait de découvrir les lieux dits du Pays de Lapalisse, celle des mots fléchés évoquait les spécialités gastronomiques d'Auvergne. La phrase mystère à reconstituer devenait la lapalissade suivante :

« Il eut des talents divers, même on assure une chose, quand il écrivait en vers, il n'écrivait pas en prose. »

LE P.A.D.D.¹ DU S.C.O.T.² EN DÉBAT AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le S.C.O.T. est un document d'urbanisme, qui à l'issue d'un diagnostic du territoire définit des orientations visant à rendre cohérents les projets d'aménagement.

Commandé par la Communauté de Communes en décembre 2002, il a fait l'objet d'une large concertation avec l'ensemble des acteurs locaux, dans de nombreux domaines, tels que l'environnement, le développement économique, l'habitat, les déplacements, l'agriculture...

Le P.A.D.D. en est l'élément central et vient de faire l'objet d'un débat préalable au sein du conseil communautaire ce 1^{er} juillet. Il définit les principaux objectifs à mettre en œuvre pour assurer un développement durable et harmonieux dans trois domaines : économie, aménagement et vie locale.

En matière économique, outre l'effort en faveur de l'emploi, il s'agit de mobiliser les acteurs locaux et d'affirmer une vocation touristique. Les priorités d'aménagement portent sur la gestion de l'urbanisation, la requalification des axes routiers, la protection du patrimoine et des milieux naturels, et la valorisation des espaces ruraux. Enfin, en ce qui concerne la vie locale, les objectifs sont de dynamiser et rééquilibrer le territoire, et de diversifier l'offre de logements.

¹ Plan d'Aménagement et de Développement Durable

² Schéma de Cohérence Territoriale

LE CADASTRE À L'HEURE DU NUMÉRIQUE

La digitalisation du plan cadastral du territoire de la Communauté de Communes "Pays de Lapalisse" s'achève. Insérée dans un logiciel de Système d'Informations Géographiques, cette carte informatisée est le support pour de nombreux renseignements d'aménagement (PLU, assainissement, éclairage public, mobilier urbain, sentiers de randonnée, etc.) ; c'est un outil précieux d'aide à la décision pour les élus. L'administré quant à lui pourra désormais obtenir un relevé de propriété directement à la mairie de son domicile, au même tarif que celui pratiqué par les services du cadastre de Cusset.

BILAN DU S.P.A.N.C.¹

Au titre de la loi sur l'eau de 1992, tout particulier non raccordé à un réseau d'assainissement collectif, doit faire réaliser un contrôle de son habitation avant le 31 décembre 2005. Ce contrôle est également exigé par les notaires lors de la vente d'une maison, afin de ne pas engager leur responsabilité.

Il permet de repérer les points noirs, c'est à dire l'absence pure et simple d'une installation autonome ou bien celles dont le rejet d'effluents présente un risque sanitaire, mais aussi de proposer des améliorations.

Le particulier prend rendez-vous avec le technicien pour effectuer ce contrôle, à l'issue duquel il reçoit un rapport de visite contenant prescriptions et remarques sur l'installation, ainsi que la priorité dans laquelle elle est classée :

- Priorité 1 = installations qu'il est urgent de réhabiliter
- Priorité 2 = installations qui nécessitent des travaux mais pas dans l'immédiat
- Priorité 3 = installations en parfait état de fonctionnement

Terminer les contrôles diagnostic-bon fonctionnement pour le 31 décembre 2005, c'est l'objectif pour entreprendre une réha-

¹ Service Public d'Assainissement Non Collectif

NOUVELLE FORMULE POUR LE S.P.R.A.D.¹

Une période test a débuté le 3 mai dernier, visant à offrir un service de portage de repas plus complet aux usagers du Pays de Lapalisse ; les modifications apportées sont les suivantes :

- fourniture de repas pour tous les jours (week-end inclus) en trois tournées de livraison : lundi après-midi, mercredi matin, vendredi après-midi
- rajout d'un potage en supplément, sans changement de prix (sur demande de l'utilisateur)
- apport sur le plateau-repas d'un petit pain individuel sous sachet.

Un groupe de travail a été créé pour affiner cette formule test, afin d'aboutir à un service encore meilleur ; une évolution est donc envisageable à court ou moyen terme, et l'apport d'un véhicule neuf supplémentaire sera effectif courant Juillet.

¹ Service de Portage des Repas A Domicile

INFOS DE LA MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE

Le succès va grandissant à la médiathèque du Pays de Lapalisse. L'espace multimédia, très fréquenté, avec son accès Internet haut-débit et ses Cd-Rom va prochainement être pourvu d'un quatrième poste informatique. Par ailleurs, pour répondre à la demande des usagers et compte-tenu de l'accroissement des collections, le nombre de prêts des documents imprimés (BD, livres, périodiques) a été augmenté à 4 pour les adultes et 5 pour les enfants au lieu de 3 auparavant.

L'établissement remplit également sa mission intercommunale en servant de relais à la médiathèque départementale pour les prêts de vidéos et CD aux petites structures du territoire. Les communes d'Andelaroche, Billezois, Isserpent, Le Breuil, Périgny et Saint-Pierre-Laval, auxquelles s'ajoutera bientôt Bert sont désormais approvisionnées avec une centaine de CD et 60 cassettes vidéos.

Enfin, grâce aux efforts d'une stagiaire en information et communication, la vitrine Web de la médiathèque s'est enrichie de nombreuses rubriques pour en découvrir tous les attraits : <http://www.cc-paysdelapalisse.fr/media.htm>

bilitation des points noirs avec l'aide de la Communauté de Communes. Notre service d'assainissement individuel est pionnier dans l'Allier et l'un des plus avancés en France avec 29% des contrôles effectués, 4% de réhabilitations déjà réalisées et 2% de maisons vacantes recensées soit un total de 35% sur 1950 installations. De ce fait, notre service joue un rôle moteur en Allier et au-delà (départements 43 - 21 - 71).

La Communauté de Communes réalisera une 3^{ème} campagne de vidanges après l'été, au prix forfaitaire de 155€. Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec le technicien, qui tient notamment une permanence depuis le 24 juin, tous les jeudis matin de 9h à 12h, devant l'Office de Tourisme. Renseignements : 04 70 99 76 32

INTERNET AU SECOURS DES MARCHÉS PUBLICS

Le nouveau code des marchés publics fait obligation aux collectivités depuis le 10 Janvier 2004 de "mettre en œuvre des mesures de publicité adaptées et suffisantes pour permettre une mise en concurrence effective et la transparence du processus d'achat", pour les commandes des travaux, fournitures et services dont le montant est inférieur à 90 000 € HT.

A cet effet, la Communauté de Communes "Pays de Lapalisse" proposera désormais sur son site Web le récapitulatif des marchés en cours, accompagnés d'une fiche descriptive téléchargeable, permettant aux entrepreneurs, commerçants ou artisans de répondre dans les meilleurs conditions.

<http://www.cc-paysdelapalisse.fr/march.htm>

RAPPEL DES PRINCIPALES COMPETENCES DE LA COM COM

Compétences obligatoires :

* Développement économique

- Création, aménagement, gestion, promotion et entretien de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires d'intérêt communautaire.
- Actions de développement économiques
- Ateliers-relais, politique d'accueil d'activités, aide à la rénovation des commerces - artisanat, aide au maintien du dernier petit commerce d'une commune et en matière de tourisme.

* Aménagement de l'espace

- Charte intercommunale de développement et d'aménagement
- Charte d'itinéraire 1% "Paysage et Développement"
- Définition, élaboration, approbation, suivi et révision du SCOT, du schéma de secteur, et du PLU communautaire
- Aménagement rural
- Zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire
- Constitution de réserves foncières communautaires

Compétences optionnelles :

* Logement et cadre de vie

- Contrat régional d'assistance à l'amélioration de l'habitat (C.R.A.A.H.) sur l'intégralité du territoire
- Service de portage de repas à domicile, services de proximité à domicile

* Environnement

- Contrôle et entretien de l'assainissement individuel attribué aux communes par la loi N° 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau.
- Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés

* Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

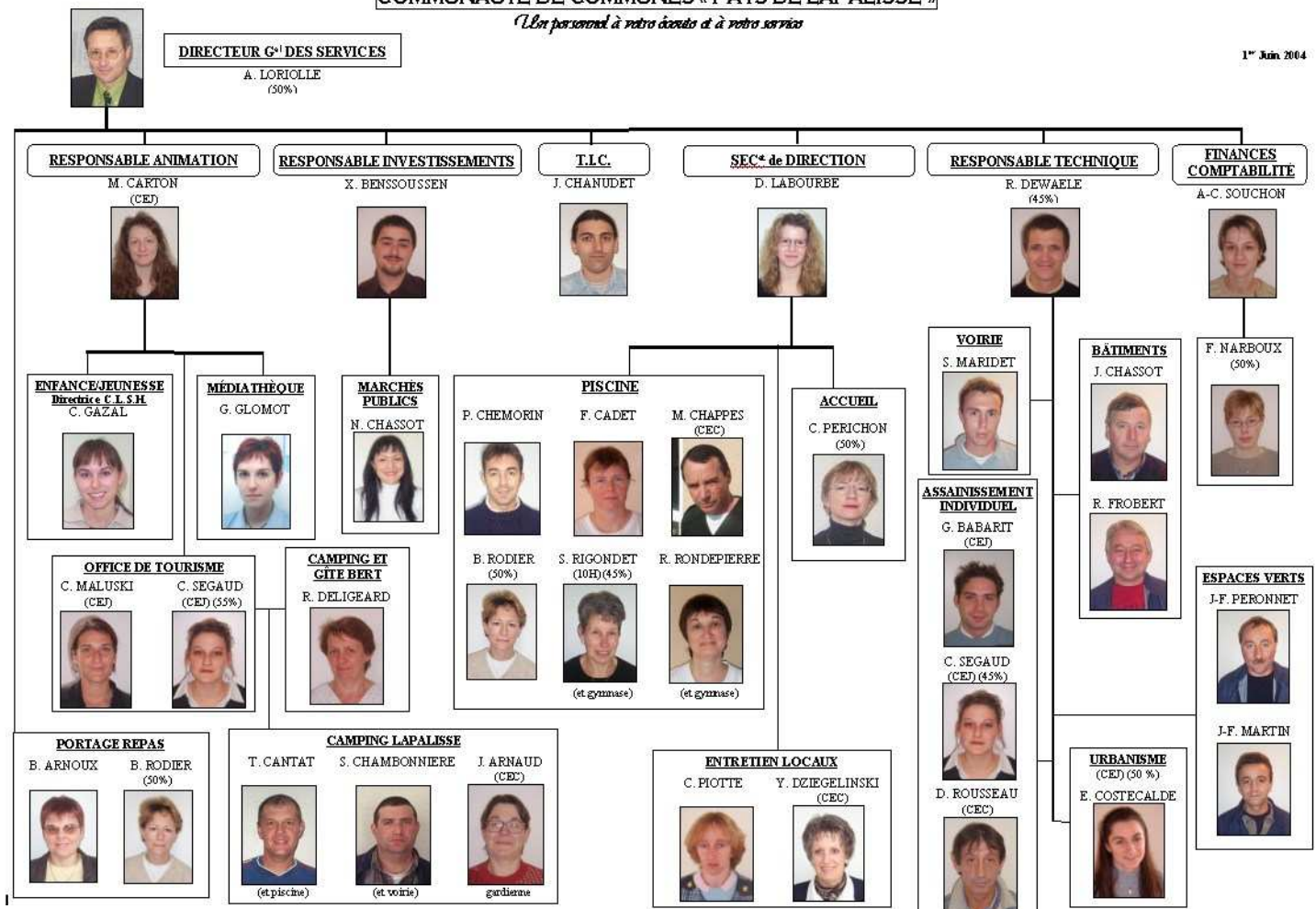
Compétences facultatives :

- Acquisition et gestion de matériels de travaux publics en complément des moyens propres à chaque commune membre.
- Appui et accompagnement des politiques publiques destinées à favoriser l'insertion et l'emploi des personnes en difficulté.
- "Jeunesse"
- "Culture-Éducation"
- "Sport" (Construction, aménagement, entretien et gestion d'installations sportives et de loisirs)

COMMUNAUTE DE COMMUNES « PAYS DE LAPALISSE »

Un personnel à votre écoute et à votre service

1^{er} Juin 2004



COORDONNEES

Communauté de Communes "Pays de Lapalisse"
Boulevard de l'Hôtel de Ville - BP 63 - 03120 LAPALISSE
Tél : 04 70 99 76 29 - Fax : 04 70 99 33 53
E-mail : contact@cc-paysdelapalisse.fr

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi-Jeudi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Directeur de publication et éditeur :
LE PROVOST Bernard
Imprimeur : Guériaud Imprimerie, Lapalisse
Dépôt Légal du 18 - 07 - 2003
ISSN 1762-939X - Numéro 3 GRATUIT